

## Insertion et parcours des sortants de licence 2001

### Les populations concernées

Sur les 6 038 étudiants inscrits en licence en 2000/2001 dans les 4 universités d'Alsace, 3 883 (64%) se sont réinscrits en 2001/02 dans la même université pour poursuivre leurs études dans un niveau supérieur (45%), pour redoubler dans la même licence ou se réorienter dans une autre filière (19%).

2 155 étudiants, soit 36% de cette population, sont « sortants » et se partagent en trois caté-

gories : ceux qui ont renoncé à reprendre des études depuis leur sortie jusqu'au moment de l'enquête (680 étudiants ; 31,6%) ; ceux qui ont arrêté leurs études pour les reprendre une, deux ou trois années après leur sortie (230 étudiants ; 10,7%) ; ceux qui ont poursuivi leurs études immédiatement au sortir de l'année de licence (1 245 étudiants ; 57,7%). On constate en particulier que 10,7% de ces derniers ont entrepris des études de longue durée et sont encore étudiants au moment de l'enquête, en décembre 2004.

Figure 1 : Bilan du devenir des étudiants inscrits en licence en 2000/01 dans les quatre universités de l'Académie de Strasbourg

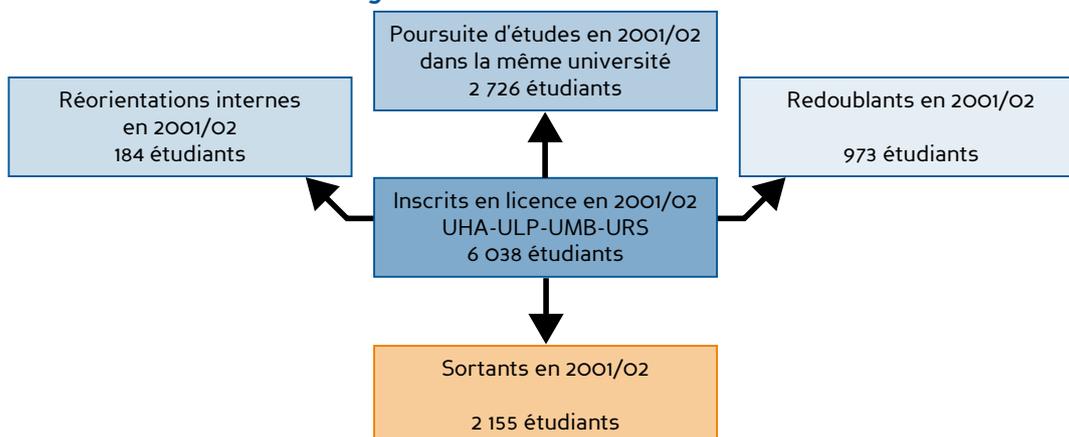


Tableau 1 : Bilan du devenir des étudiants inscrits en licence en 2000/01 dans les quatre universités de l'Académie de Strasbourg

	UHA		ULP		UMB		URS	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Inscrits en licence 2000/01	1063		1864		2484		627	
<b>Situation en 2001/02</b>								
Poursuite d'études <sup>(1)</sup>	458	43,1	942	50,5	919	37,0	407	65,9
Réorientation interne	39	3,7	35	2,3	103	4,2	7	0,2
Redoublement	125	11,7	280	15,0	502	20,2	66	10,5
<b>Nombre de sortants</b>	<b>441</b>	<b>41,5</b>	<b>607</b>	<b>32,2</b>	<b>960</b>	<b>38,6</b>	<b>147</b>	<b>23,4</b>

(1) : Inscrits dans le niveau supérieur dans la même université

## Des parcours complexes

La figure 2 traduit la complexité et la diversité des parcours, marqués par des allers et retours dans et hors du système éducatif. Parmi les situations les plus fréquentes, on relève les cas suivants :

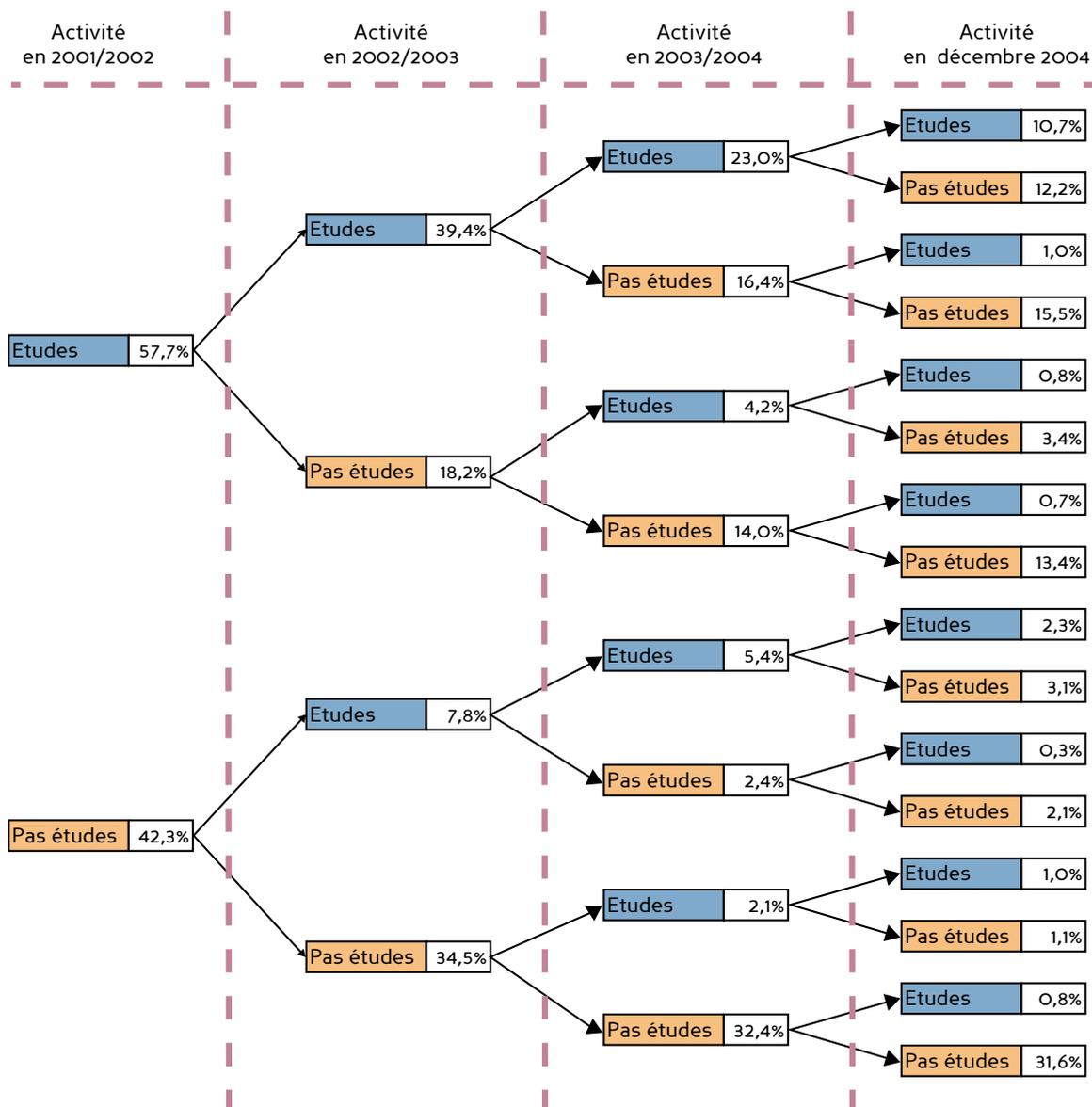
- poursuite d'études pendant 2 ans puis arrêt des études jusqu'au moment de l'enquête (15,5%)
- poursuite d'études pendant 1 an puis arrêt (13,4%)
- poursuite d'études pendant 3 ans puis arrêt (12,2%)

La population des sortants comprend les sortants ayant obtenu la licence (68,3%) et ceux qui ne l'ont pas obtenu, soit par abandon (20,2%), soit par échec (11,5%).

Parmi les titulaires de la licence : 22% sont entrés directement sur le marché du travail sans reprendre d'études sur la période de 3 ans qui a suivi leur sortie de l'université ; 68% ont poursuivi des études immédiatement après leur sortie (9% pendant 1 an, 22% pendant 2 ans, 14% pendant 3 ans, 13% encore étudiants en décembre 2004) ; 9% ont alterné les périodes d'études et d'autres activités. En revanche, seuls 52,1% des sortants en situation d'échec d'une part et 25,6% de ceux ayant abandonné en cours de cursus ont repris des études immédiatement après avoir quitté leur université.

Une analyse plus fine de ces parcours montre des différences de comportement en termes de poursuite d'études selon le secteur disciplinaire. Ainsi 62% des sortants des licences de

Figure 2 : Situation et parcours des sortants, année par année, entre la sortie de la licence en 2001 et la date de l'enquête (déc. 2004)



« sciences et technologie », diplômés ou non, n'ont pas repris d'études, contre 23% pour les « sciences de la matière », 16% pour les « langues » et 13% pour le secteur des « arts et sciences du langage ».

On enregistre par ailleurs un écart significatif entre le comportement des hommes et des femmes. Ainsi, 54% des hommes n'ont pas poursuivi d'études l'année suivant immédiatement leur sortie de la licence, contre 35% des femmes. De même, 46% des hommes n'ont pas du tout poursuivi ou repris d'études jusqu'au moment de l'enquête, contre 23% des femmes.

### Méthodologie

Le champ de l'enquête englobe tous les étudiants de licence qui ont quitté les universités Louis Pasteur, Marc Bloch, Robert Schuman de Strasbourg, et l'université de Haute-Alsace au cours ou à l'issue de l'année universitaire 2000/2001. Autrement dit, ce sont des personnes qui se sont inscrites dans l'une de ces quatre universités en 2000/2001 et qui ne se sont pas réinscrites dans la même université à la rentrée 2001, qu'elles aient ou non obtenu le diplôme de licence. Elles constituent les « sortants de licence 2001 ».

Les questionnaires ont été administrés via un système d'interviews téléphoniques assistées par ordinateur en décembre 2004 et janvier 2005. Les coordonnées téléphoniques des étudiants utilisées pour réaliser l'enquête sont issues des bases de données des universités. Elles ont été actualisées – dans la mesure du possible – par comparaison avec l'annuaire de France Telecom.

La population de référence comptait 2 155 étudiants « sortants » parmi lesquels 505 étudiants, hors du champ de l'enquête, ayant indiqué des coordonnées téléphoniques à l'étranger, et 102 étudiants ayant omis d'indiquer les coordonnées personnelles permettant de les interroger après leur départ de l'université. Seul 1 548 étudiants se sont donc révélés potentiellement joignables soit 72% des sortants.

614 questionnaires ont fait l'objet d'une réponse complète, soit 40% des 1 548 étudiants susceptibles d'être interrogés. Près de 10% d'entre eux ont refusé de répondre ou se sont déclarés hors du champ de l'enquête. Pour la moitié restante, les coordonnées téléphoniques se sont révélées inopérantes.

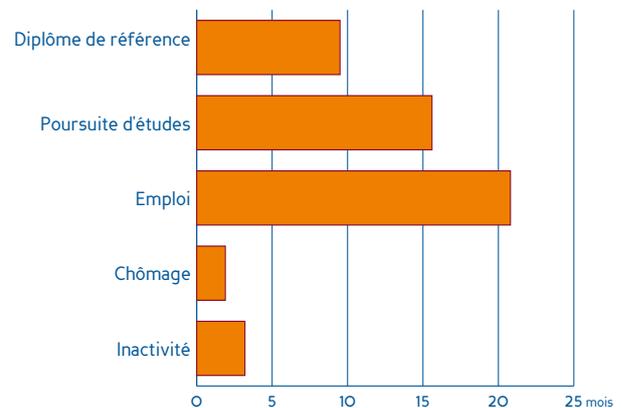
La structure par sexe et par âge de la population qui a répondu à l'enquête ne présentait que de faibles variations par rapport à la population globale des sortants. Le fichier a néanmoins été redressé sur ces deux critères.

## L'insertion professionnelle

905 des 2 155 sortants ont arrêté leurs études pendant au moins un an après leur sortie de licence et se sont trouvés en situation potentielle de recherche d'emploi. 86% de cette population ont effectivement occupé au moins un emploi durant les 3 ans qui ont suivi leur sortie de l'université.

### Les différentes situations

Figure 3 : Nombre moyen de mois passés dans les différentes situations, entre octobre 2000 et décembre 2004



Sur les 51 mois écoulés entre octobre 2000 et décembre 2004, les sortants ont passé en moyenne 9 mois et demi dans la licence de référence, en prenant en compte des abandons en cours d'année. Les poursuites d'études dans d'autres formations représentent 15,6 mois, les situations d'emploi 20,8 mois et le chômage 2 mois seulement. Enfin, les périodes d'inactivité, c'est-à-dire sans études, emplois ou recherche d'emplois, sont évaluées à 3,2 mois.

Il n'apparaît de différences notables, ni entre les calendriers des hommes et femmes, ni en fonction du secteur disciplinaire. Concernant la durée du chômage par exemple, la différence entre hommes et femmes est minimale : 1,5 mois pour les femmes, 2,6 mois pour les hommes. Sous l'angle disciplinaire, elle est la plus élevée pour les sortants d'AES, mais elle reste assez faible : 3 mois.

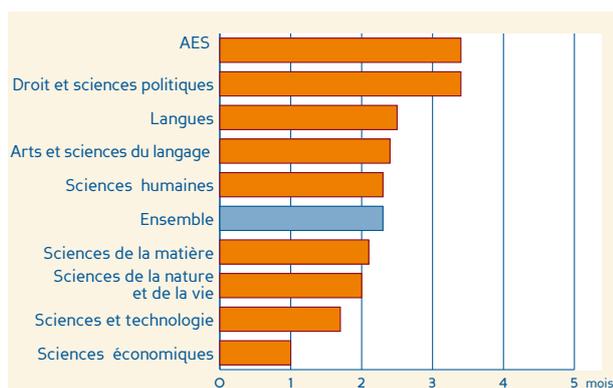
## Le premier emploi

### Durée à l'obtention du premier emploi

Les étudiants sortants de licence, diplômés ou non, passent en moyenne 2,3 mois à la recherche d'un premier emploi. Certains ont commencé à chercher un emploi immédiatement après leur sortie ou bien après avoir poursuivi ou repris des études. Bien que des différences assez importantes apparaissent entre les disciplines, les durées de recherche restent raisonnables, avec un maximum de 3,4 mois pour les sortants de la licence AES ainsi que celles de Droit et Sciences politiques.

Les femmes trouvent leur premier emploi légèrement plus vite que les hommes : 2,4 mois contre 2,2.

**Figure 4 : Nombre moyen de mois passés à la recherche du premier emploi**



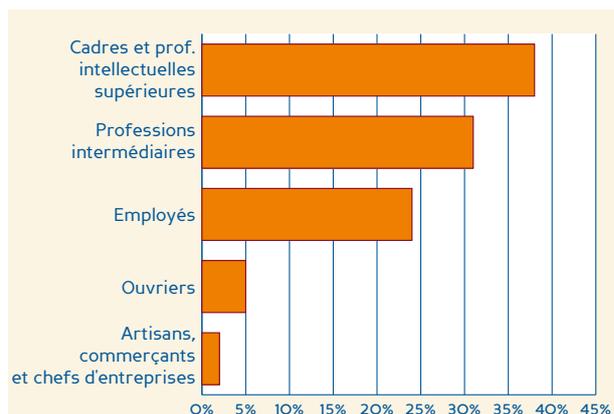
### Caractéristiques du premier emploi

Sur l'ensemble des sortants, 38% des premiers emplois occupés entrent dans la catégorie « cadres et professions intellectuelles supérieures ». Cette catégorie peut être subdivisée en « cadres A de la fonction publique » (31%), et « cadres et ingénieurs d'entreprises » (7%). Les professions intermédiaires représentent 31% des premiers emplois occupés. La catégorie des employés est également fortement représentée (24%). Ensemble ces trois catégories regroupent 93% des premiers emplois. Les deux dernières catégories, ouvriers et chefs d'entreprises, sont marginales (respectivement 5% et 2%).

Notons que les sortants non-diplômés ont pu, en trois ans, obtenir une autre licence et même, par exemple, entrer à l'IUFM après un an.

Une analyse un peu plus qualitative montre que 71% des premiers emplois sont en rapport avec le niveau de sortie licence (cadres, professions intermédiaires et chefs d'entreprises) alors que 29% des étudiants occupent un emploi pour lequel on peut considérer qu'ils sont surqualifiés (employés et ouvriers).

**Figure 5 : Catégories socioprofessionnelles des premiers emplois occupés (ensemble des sortants)**



#### • Des différences marquées entre les hommes et les femmes

La proportion d'emplois dont la qualification peut être considérée en adéquation avec un niveau licence, est un peu plus faible pour les hommes (69%) que pour les femmes (73%).

Par ailleurs, on compte :

- 11% d'ouvriers et 21% d'employés pour les hommes contre 1% d'ouvrières et 26% d'employées pour les femmes ;
- 38% de professions intermédiaires et 27% de cadres pour les hommes contre 26% de professions intermédiaires et 46% de cadres pour les femmes.

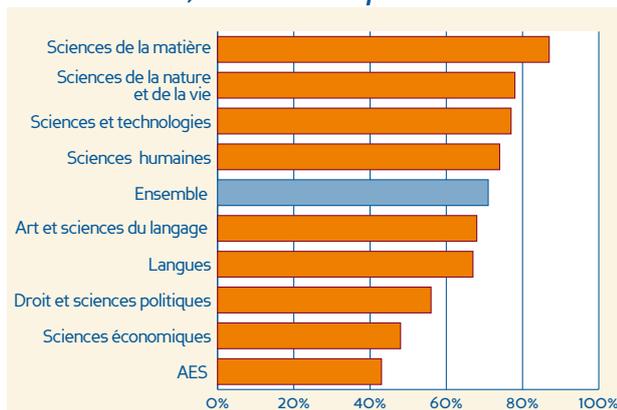
Les femmes sont plus largement représentées parmi les cadres A de la fonction publique (42%) que les hommes (16%) tandis que, à l'inverse, on compte plus d'ingénieurs parmi les hommes (11% contre 4% pour les femmes).

#### • Des inégalités entre les disciplines

La figure 6 montre que c'est dans le domaine couvrant les sciences de la matière, les sciences de la nature et de la vie et les sciences et technologies que les premiers emplois occupés sont

en adéquation avec le niveau de sortie dans les proportions les plus importantes, aux environs de 80%. A l'inverse, les sciences économiques et l'administration économique et sociale sont moins prometteuses sur ce point, avec moins de la moitié des sortants bénéficiaires d'un emploi relevant des catégories professionnelles intermédiaires ou des cadres, les sciences humaines et les langues se caractérisant par une position moyenne, autour de 70%.

**Figure 6 : Proportion (1) de premiers emplois dont la qualification est en adéquation avec le niveau licence, selon la discipline de la licence**



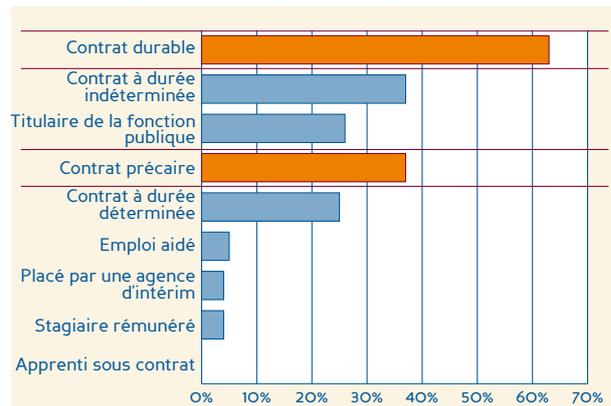
**Deux-tiers des premiers emplois sont stables**

Près des deux-tiers des contrats de travail pour les premiers emplois occupés sont des contrats stables, qu'il s'agisse de contrats à durée indéterminée (37%) ou d'emplois de titulaire de la fonction publique (26%).

Si les proportions d'emplois stables sont très proches pour les hommes (66%) et pour les femmes (61%), l'impact de la discipline est plus significatif. Ainsi les sortants des licences de lettres, de langues, d'art et de sciences du langage se voient offrir des emplois stables dans des proportions plus faibles (43%) que ceux issus des licences scientifiques telles que les sciences de la matière (76%) et les sciences et technologies de l'ingénieur (72%).

Les titulaires de la fonction publique se répartissent en 90% de catégorie A, 8% de catégorie B et 2% de catégorie C. La grande majorité d'entre eux relèvent de la fonction publique d'Etat (94%) contre 5% pour la fonction publique territoriale et 1% pour la fonction hospitalière. Pour l'ensemble de cette population, on relève la forte adéquation entre les niveaux de sortie et de qualification.

**Figure 7 : Répartition des types de contrats de travail du premier emploi occupé**

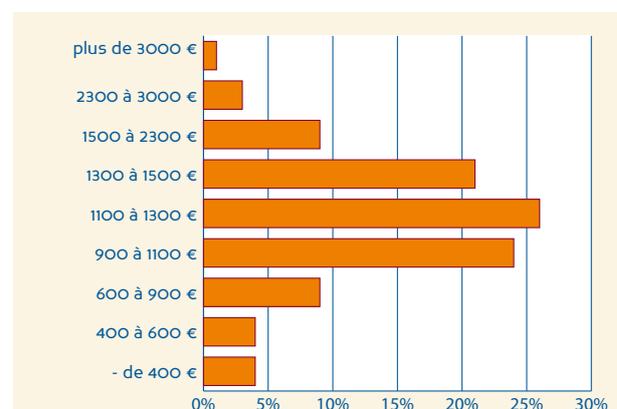


**Un salaire moyen de 1 100 à 1 300 euros par mois pour le premier emploi**

Près d'un quart des sortants qui ont répondu à la question concernant leur salaire annonce un salaire net pour le premier emploi, toutes primes incluses, de 1 100 à 1 300 euros par mois. La distribution des salaires est régulière autour de cette valeur modale.

On ne constate pas de différence significative entre les salaires des hommes et des femmes, dont les distributions sont similaires. La discipline dont relève la licence obtenue semble avoir un impact plus sensible sur le montant de la rémunération mais le taux de non réponse à cette question, de l'ordre de 20%, ne permet de tirer de ces résultats des conclusions très fiables.

**Figure 8 : Montant du salaire net pour le premier emploi**



**Les secteurs d'activité pour le premier emploi**

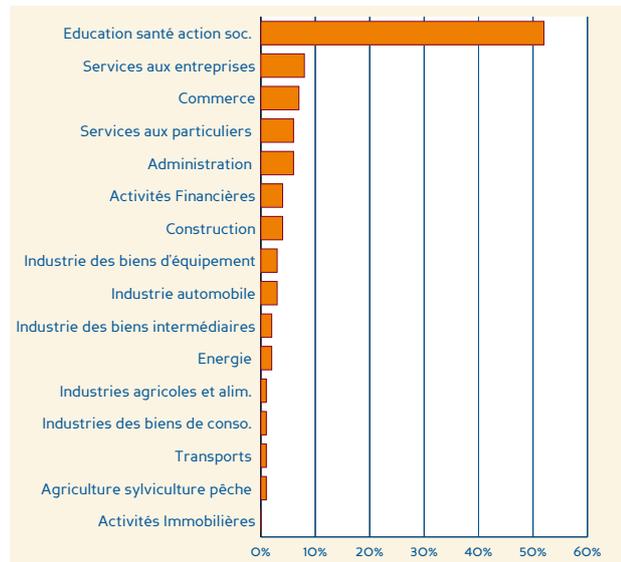
Le secteur d'activité regroupant les métiers de l'éducation, de la santé et de l'action sociale concentre à lui seul plus de la moitié des premiers emplois occupés par les sortants de

licence. Cela s'explique notamment par le nombre important d'étudiants qui, après obtention d'une licence, ont poursuivi leurs études à l'IUFM et sont devenus enseignants.

Ce type de débouchés est moins important pour les sortants de certaines licences, plus enclin à s'orienter vers les métiers de la finance et du commerce (AES, sciences économiques), de l'administration (droit/sciences politiques), de la construction, de la production ou des services aux entreprises (sciences et technologies industrielles).

L'insertion professionnelle dans le secteur de l'éducation est particulièrement importante pour les femmes avec 63% des premiers emplois occupés.

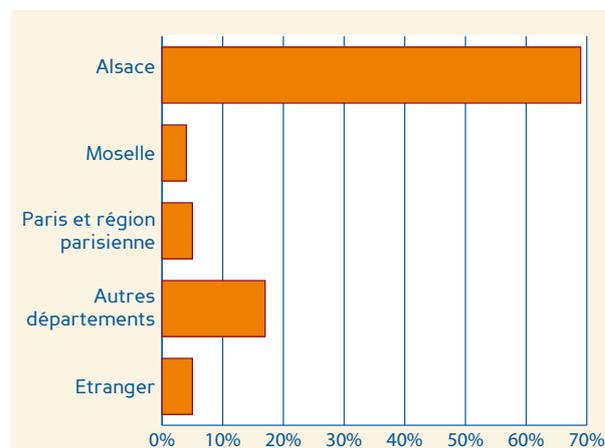
**Figure 9 : Répartition des emplois entre les différents secteurs d'activité (ensemble des sortants)**



### Lieu d'exercice du premier emploi

70% des employeurs qui ont embauché les sortants 2001 de licence pour un premier emploi sont localisés en Alsace. 4% des premiers emplois sont localisés dans le département de la Moselle. La part des six départements de la Région parisienne s'élève globalement à 5%. Aucun des autres départements français n'excède 2% des premiers emplois. Enfin, 5% des sortants ayant répondu à l'enquête occupent un premier emploi à l'étranger. On peut cependant supposer que cette proportion est sous évaluée dans la mesure où le taux de réponse des sortants résidant à l'étranger n'est sans doute pas complètement représentatif de la population concernée.

**Figure 10 : Localisation géographique de l'employeur, pour le premier emploi occupé**



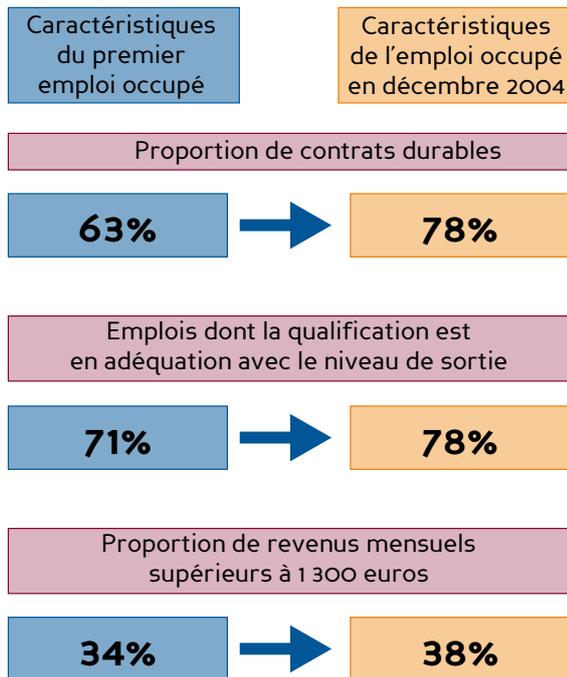
Les sortants des universités Louis Pasteur et March Bloch sont les plus mobiles : 65% occupent un premier emploi en Alsace contre 70% pour l'université Robert Schuman et 73% pour l'université de Haute Alsace. Ce phénomène apparaît encore plus marqué si l'on se limite au département même où siège l'université : 66% des sortants de l'UHA occupent un premier emploi dans le Haut-Rhin et 63% des sortants de l'URS occupent un premier emploi dans le Bas-Rhin contre 54% pour l'UMB et 50% pour l'ULP.

### Evolution de l'emploi

Le premier emploi occupé est, dans plus d'un cas sur deux un emploi stable puisque, en moyenne, 56% des sortants en emploi occupaient toujours le même emploi en décembre 2004. On constate cependant que ce pourcentage est plus favorable aux disciplines débouchant plus massivement sur les métiers de l'enseignement – sciences de la matière (71%), sciences de la vie, de la terre et de l'univers (67%), langues (66%), sciences économiques (64%) et moindre pour les autres – sciences humaines et sociales (56%), arts et sciences du langage (53%), droit/sciences politiques (48%), AES (48%), sciences et technologies industrielles (46%).

On constate aussi que, globalement, la situation des personnes en emploi est allée en s'améliorant entre le premier emploi et l'emploi occupé au moment de l'enquête. La proportion de contrats précaires diminue, les emplois gagnent en qualification et les niveaux de revenus augmentent. Notons que l'emploi occupé au moment de l'enquête peut être le même que le premier emploi occupé, mais certaines de ses caractéristiques peuvent avoir évolué positivement.

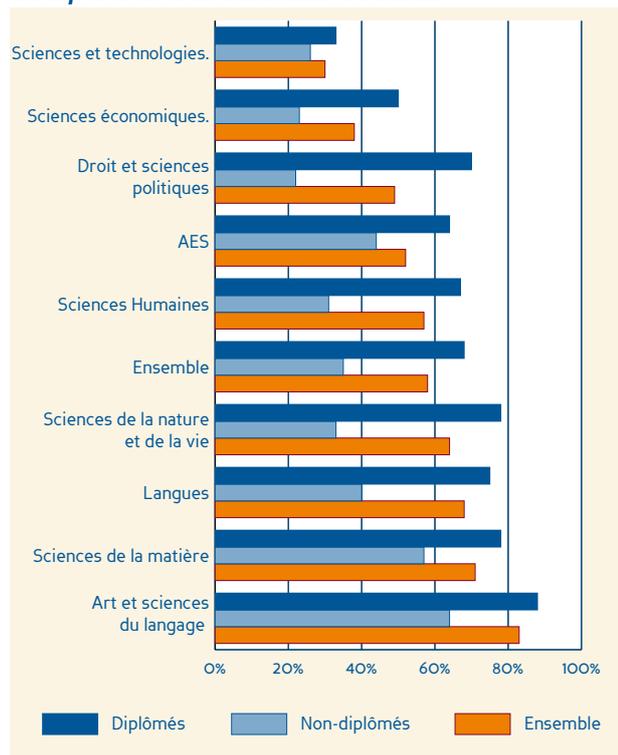
Figure 11 : Evolution entre le premier emploi et l'emploi occupé en décembre 2004



## Les poursuites d'études

### Les poursuites d'études immédiatement après la sortie de licence

Figure 12 : Poursuite d'études en fonction de la discipline et des résultats obtenus



En moyenne, 58% des sortants ont repris des études l'année suivante. Cette proportion varie selon que l'étudiant a obtenu ou non le diplôme de licence. Ainsi, 68% des sortants diplômés poursuivent des études contre 35% pour les non diplômés.

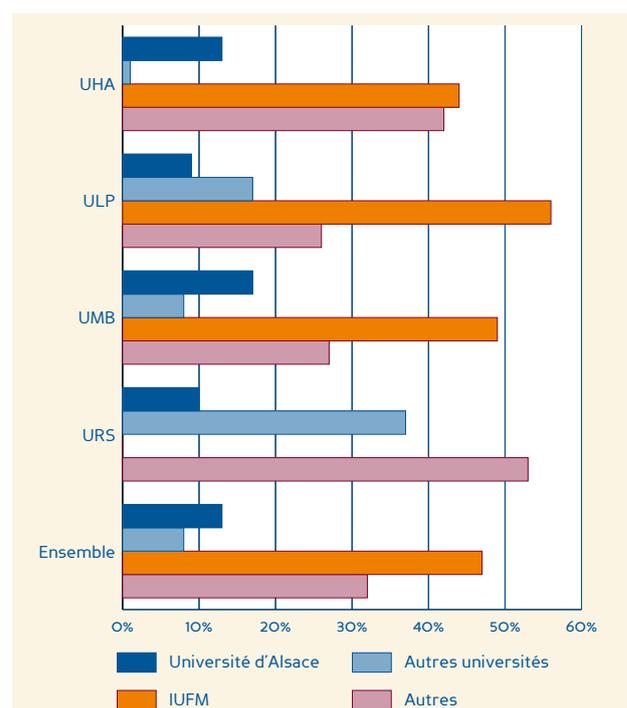
En termes de poursuite d'études, la différence entre filles et garçons est notable puisque, en moyenne, 65% des filles ont poursuivi des études contre 46% des garçons.

Le pourcentage de poursuites d'études dépend également du secteur disciplinaire, variant de 83% pour les arts et sciences du langage à 38% pour les sciences économiques/gestion et 30% pour les sciences et technologies industrielles

### L'IUFM : un choix majeur pour les titulaires d'une licence

L'IUFM représente la voie de poursuite d'études la plus courante après la sortie de l'université pour les titulaires d'une licence : 47% des poursuites d'études en moyenne, 56% pour les sortants de l'ULP, 49% pour ceux de l'UMB et 42% pour ceux de l'UHA. L'URS (moins de 1%) fait exception à cette tendance globale ce qui s'explique par le fait que les licences qu'elle propose ne débouchent pas directement sur les concours de l'enseignement secondaire pour la majorité d'entre elles.

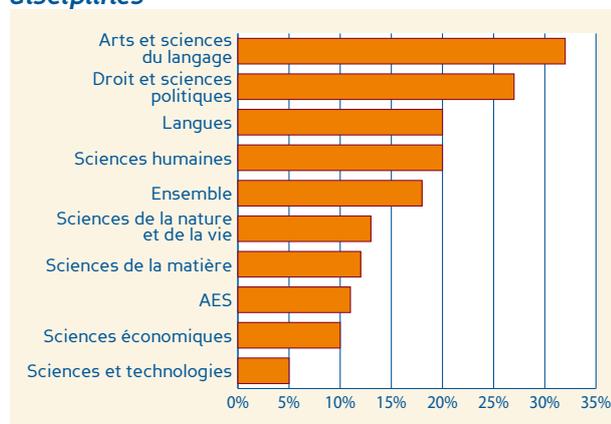
Figure 13 : Les différents types d'établissement de poursuite d'études immédiatement après sortie de la licence



Les réorientations inter-établissements entre universités d'Alsace se situent en moyenne à 13% des poursuites d'études, la proportion la plus faible se trouvant à l'URS (10%) et la plus forte à l'UMB (17%). Les autres universités françaises sont choisies dans 8% des cas, avec des variations très significatives selon l'établissement d'origine, entre 1% pour l'UHA et 37% pour l'URS. En changeant d'établissement, les étudiants redoublent leur licence, poursuivent en licence dans une autre discipline que celle de la licence de référence (7%) ou en maîtrise (master) dans la même discipline (11%). Ces situations se rencontrent particulièrement en AES et en droit/sciences politiques. La diversité des autres choix exclut une approche statistique mais témoignent néanmoins de la complexité des parcours et des réorientations retenus par les étudiants pour réaliser leur projet et accéder à l'emploi.

### La situation trois ans après la sortie de licence

Figure 14 : Le taux des sortants en poursuite d'études en décembre 2004, en fonction des disciplines



En décembre 2004, soit environ 40 mois après leur sortie, 18% des sortants poursuivent encore des études ou les ont repris après une interruption. Comme on le voit sur la figure 14, des variations apparaissent entre les différentes disciplines, mais elles doivent être analysées avec précaution, les effectifs de certaines d'entre elles pouvant être faibles.

Sur les 108 sortants encore en poursuite d'études au moment de l'enquête, 21% sont inscrits à l'IUFM. Les autres sont inscrits dans formations diverses, allant de la maîtrise au doctorat ou bien relevant de filières professionnelles spécialisées telles celles que proposent les écoles paramédicales et sociales par exemple.

## En bref

### Des parcours complexes

Le devenir des sortants de licence est marqué par des allers et retours dans et hors du système éducatif.

### La licence n'est pas un niveau de sortie massif

Avec 58% de poursuites d'études, le niveau licence n'est pas (encore ?) un niveau de sortie massif du système éducatif. Qu'advient-il avec la mise en place de l'architecture LMD ?

### L'IUFM, choix majeur de poursuite d'études

L'IUFM représente à lui seul 47% des poursuites d'études immédiatement après la sortie.

### Rapidité d'obtention du premier emploi

Les sortants n'ayant pas entrepris de poursuites d'études trouve un emploi en 2,3 mois.

### 3 ans plus tard : des emplois stables

Au moment de l'enquête, trois quarts des emplois bénéficient d'un contrat de travail stable.

### Des emplois qualifiés

3 emplois occupés au moment de l'enquête sur 4 sont d'un niveau de qualification cadres ou professions intermédiaires.

### L'Alsace recrute

70% des premiers emplois sont exercés en Alsace.

## Les dossiers de l'Observatoire

Directeur de la publication : Bernard Carrière, Président du Pôle universitaire européen de Strasbourg

Conception : Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants d'Alsace (ORESIPÉ)

Rédaction et mise en page : Annie Cheminat, Directrice, Etienne Guidat, chargé d'études  
Collecte des questionnaires : Entreprise et Développement - Strasbourg

Maquette : Dominique Biache

Impression : Imprimerie de l'université Marc Bloch